

Liste des organismes de certification habilités par la commission nationale

Label « Services Publics + »

Décembre 2025



Historique des modifications

Date	Descriptif
04/12/2025	Modification de contact pour l'un des organismes habilités
18/09/2025	Modification de contact pour l'un des organismes habilités
10/07/2025	Ajout d'un organisme habilité à la liste
02/05/2025	Ajout de 2 organismes habilités à la liste
01/10/2024	Modification de contact pour l'un des organismes habilités
08/07/2024	Création du document – version initiale

Introduction

L'arrêté du 31 août 2023 portant création du label « Services Publics + » prévoit son attribution par des organismes de certification préalablement habilités par la commission nationale du label « Services Publics + » (articles 4 et 5 de l'arrêté).

Seuls les organismes de certification habilités par la commission nationale du label « Services Publics + » présidée par la Direction interministérielle à la transformation publique (DITP), sont autorisés à organiser les étapes de labellisation et délivrer les attestations de labellisation.

Les organismes habilités ont pour missions de :

- Mettre en œuvre l'ensemble des étapes de labellisation : analyse de la recevabilité des dossiers de candidature, préparation et réalisation des audits de labellisation sur la base des critères de labellisation définis, décision d'attribution du label aux candidats audités en fonction des résultats obtenus,
- Émettre et gérer les attestations de labellisation,
- Transmettre à la DITP des informations quant aux audits réalisés et aux décisions de labellisation, de suspension ou de retrait du label.

Tout service public souhaitant être labellisé au titre du label « Services Publics + » devra donc contractualiser avec l'un des organismes de certification préalablement habilités pour la réalisation d'un cycle de labellisation de 3 ans, dans le respect des règles de la commande publique.

Note

La rémunération des organismes de certification est établie lors de la contractualisation avec le candidat, sans aucun financement de la DITP.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 31 août 2023 précité, **la liste des organismes de certification habilités est publiée sur le site internet de la DITP** et mise à jour à chaque changement (attribution de l'habilitation, renouvellement, suspension ou retrait).

Elle est accessible depuis l'adresse <https://www.modernisation.gouv.fr/>



Liste des organismes de certification habilités par la commission nationale du label « Services Publics + »

Identification de l'organisme de certification habilité	Date de validité de l'habilitation	Contacts & coordonnées	Mobilité géographique & spécificités
AFNOR CERTIFICATION 11 rue Francis de Pressensé 93 571 La Plaine Saint-Denis Cedex	du 10 avril 2024 au 9 avril 2029	Mme Catherine POUDELET Mme Melissa MANSEUR Adresse courriel : certification@afnor.org	Tel : 05 57 29 14 27 Tel. : 01 41 62 87 52 Zones d'intervention : Métropole et Outre-Mer
ATALIA CERTIFICATION 15 bis rue du Teillac 35 410 Nouvoitou	du 30 janvier 2025 au 29 janvier 2030	Mme Sara VARSABA Adresse courriel : svarsaba@atalia.fr	Tel. : 02 23 07 60 45 Mob : 06 84 07 15 51 Zones d'intervention : Métropole et Outre-Mer
BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE Tour Alto 1 Place Zaha Hadid 92 400 Courbevoie	du 10 avril 2024 au 9 avril 2029	Service commercial Adresse courriel : servicecommercial.certification@bureauveritas.com Mme Catherine CHATELAIN , Responsable des opérations Adresse courriel : catherine.chatelain@bureauveritas.com	Tel. : 04 72 52 20 52 Tel : 06 07 25 57 28 Zones d'intervention : France métropolitaine Martinique Guadeloupe Guyane La Réunion

Identification de l'organisme de certification habilité	Date de validité de l'habilitation	Contacts & coordonnées	Mobilité géographique & spécificités	
DEKRA CERTIFICATION FRANCE Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière 92 350 LE PLESSIS- ROBINSON	du 30 janvier 2025 au 29 janvier 2030	Mme Sandrine MODESTE Adresse courriel : sandrine.modeste@dekra.com M. Yvan MAINGUY Adresse courriel : yvan.mainguy@dekra.com	Tel : 07 72 20 09 90 Tel : 01 41 17 11 20	Zones d'intervention : France métropolitaine et territoires ultramarins
PRONEO CERTIFICATION 8, rue Octave Feuillet 75 116 Paris	du 30 janvier 2025 au 29 janvier 2030	M. Noël Le Mauff M. Yves Pariot Standard : Adresse courriel : info@proneo-certification.fr	Tel. : 07 87 09 19 93 Tel. : 07 84 17 22 53 Tel. : 01 76 50 44 22	Zones d'intervention : France métropolitaine
SGS INTERNATIONAL CERTIFICATION SERVICES 29 avenue Aristide Briand 94 110 Arcueil	du 10 avril 2024 au 9 avril 2029	Mme Cécile BOUCHET Adresses courriel : cecile.bouchet@sgs.com Fr.certification@sgs.com	Mob : 06 03 45 23 12	Zones d'intervention : France entière (y compris ultramarin)

Ce guide a été réalisé par les équipes de la
Direction interministérielle de la transformation publique
modernisation.gouv.fr

Décembre 2025

Service Expérience usagers